N°51-AVRIL 2013

Moulézan Infos

Blog mairie: http://blog-mairiemoulezan.com
Courriel mairie: mairiemoulezan@wanadoo.fr

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du maire	1
Tradition: Le poisson d'avril	1
Dictons d'avril	1
Spectacles et cinéma autour de nous	2
Journée Info Vacances 2013	2
Une championne de rock	2
Bloc notes	2
Championnat de France de pétanque	2
Fête de la vigne et du vin	2
Énigme du mois	2
Budget primitif 2013	3
Infos mairie	4
Petites annonces	4
Annuaire	4
Infos utiles	4

Le mot du maire

Avril est traditionnellement le mois du budget pour la commune. Il a été voté par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 3 avril et vous pouvez en lire un compte rendu dans ce bulletin.
En 2013, la réalisation majeure pour notre village sera sa nouvelle station d'épuration dont les travaux devraient commencer avant l'été. Côté mairie tout est prêt. Douze projets avaient répondu à l'appel d'offres que nous avions lancé et, avec l'aide de notre maitre d'œuvre (INFRAMED), nous avons retenu celle qui nous a semblé être la meilleure en faisant un compromis entre la qualité et le coût. La commune sera subventionnée à 75% par l'État et le Conseil Général pour ce projet.
Récemment, ceux qui lisent Midi Libre ont certainement remarqué que Moulézan était classée parmi les communes « dépensières ». Cela mérite évidemment une explication:
D'abord, Moulézan n'appartient pas à la strate des communes de moins de 500 habitants comme il était mentionné dans l'article, mais à celle des communes de 500 à 1000 habitants. Cela change évidemment les résultats du calcul du journaliste qui divise les dépenses par le nombre d'habitants. Donc ce résultat n'est pas juste car le nombre d'habitants n'a pas été actualisé.
Ensuite, la période étudiée pour ce calcul est celle pendant laquelle la commune a réalisé des travaux importants (rénovations des réseaux enterrés, rénovation de voirie, création de la crèche…). Globalement, les dépenses sont élevées mais les recettes que représentent les subventions et la récupération, deux ans après, du montant de la TVA ne sont pas comptabilisées.
Un mot sur la crèche: Elle n'a rien coûté à la commune car elle a été subventionnée par la Communauté de Communes et le Conseil Général. Cependant, l'emprunt initial a été contracté par la commune pour que les travaux démarrent rapidement. Il apparait donc sur les états de notre budget. Par la suite, lorsque la Communauté de Commune est intervenue pour prendre à son compte cet emprunt, cela n'a pas été techniquement possible malgré les promesses initiales de la banque. Donc, chaque année, c'est la commune qui rembourse la part de capital de cet emprunt (120 000 € au total) ainsi que les intérêts et qui se fait rembourser par la Communauté de Communes. Cela non plus n'a pas été pris en compte par le journaliste.
Enfin, les résultats de ce genre d'article peuvent être facilement « retournés » car une commune qui n'investit pas ne dépense pas et, si on suit ce raisonnement, obtient obligatoirement une bonne note.
Bien sûr, les investissement doivent se faire de façon mesurée et ne doivent pas mettre en péril la commune. A ce sujet, avez-vous constaté une augmentation des taux de vos impôts locaux, votés par le conseil municipal, depuis 5 ans? Et pourtant, visiblement, beaucoup de travail a été fait ! Vous en trouverez un petit bilan en annexe de votre bulletin.
Les projets pour notre village sont nombreux. Ils se feront progressivement, au rythme de nos moyens. Mais surtout, et c'est mon vœux le plus cher, il ne s'agit pas tant de vivre ensemble que de faire ensemble. Chacun, au village, a son rôle à jouer, à la place qui est la sienne. C'est à cette condition que nous continuerons à vivre heureux à Moulézan.
Je vous souhaite un bon mois d'avril, de bonnes vacances de printemps pour ceux qui en auront et peut-être un peu plus de soleil…

Très cordialement, Pierre Lucchini

Tradition: Le poisson d'avril

Avril vient de « Aprilis ». En Latin « aperire » veut dire ouvrir. Pour les Romains cela correspondait au réveil et au retour du soleil.
Au plan des traditions populaires, avril est indissociable du fameux « Poisson d'avril ».
Plusieurs légendes s'affrontent pour expliquer la tradition du poisson d'avril. La plus probable est certainement celle qui raconte que l'idée de faire des petites plaisanteries, ce jour là, avait pour but de se moquer de la population réfractaire à la décision de Charles IX de changer le calendrier.
En effet, avant le XVIème siècle, l'année commençait le 1er avril. Nombreux étaient ceux qui continuaient à s'offrir encore des étrennes en ce jour « d'ancien nouvel an ».
Pour se moquer d'eux, d'autres décidèrent de faire des farces, en offrant de faux cadeaux. Chez les chrétiens, cette période correspondait aussi à la fin du carême, période pendant laquelle il était interdit de consommer de la viande, et petit à petit, les étrennes se sont transformées en faux poissons (symbole du christianisme), devenu le poisson d'avril.
De nos jours il est de bon ton de perpétuer la tradition en envoyant via Internet des cartes humoristiques et en montant des canulars. Les enfants aiment accrocher des poissons en papier dans le dos des plus grands. Et la Presse se prête au jeu en annonçant de fausses nouvelles et diffusant des reportages fictifs.

Dictons d'avril

- Avril fait la fleur, mai en a l'honneur.
- Avril pluvieux fait mai joyeux.
- Bourgeon qui pousse en avril, met peut de vin au baril.
- En avril, ne te découvre pas d'un fil.
- Il n'est jamais d'avril si le coucou ne l'a dit.
- Les pluies d'avril donnent le blé.
- Tonnerre d'avril, abondance de blé et de fruits.
- Quand il pleut le jour de la saint-Georges (24) sur cent cerises on en a quatorze.
- Quand avril se met en fureur, il n'est pas pire mois dans l'année.
- Si les quatre premiers jours d'avril sont venteux, il y en aura pour quarante jours

Spectacles sur le territoire ce mois-ci

Magie Cabaret au foyer de MOUSSAC le 14 avril 2013 à 17 h.
Cabaret pour enfants :
Quand vous entrez dans le "Cabaret pour enfants" vous poussez les portes d'un monde magique. Vous deviendrez toutes et tous magiciens.
Vous rencontrerez Olivier Longhi un magicien un peu fou, qui vous fera rire aux larmes et qui vous guidera tout au long de ce voyage magique. Spectacle adapté pour les enfants à partir de 3 ans et pour les plus grands .

Cabaret de Paris au foyer de MAURESSARGUES le 20 avril 2013 à 20 h.
un spectacle haut en couleurs avec plumes, strass, humour et paillettes animé par JAZZ humoriste, fantaisiste et transformiste. De Mireille Mathieu en passant par Nana Mouskouri, Maria Ulrika Von Glott ou la Veuve du Colonel, le rire est assuré !!

Prix d'entrée pour ces spectacles: 3 € / Gratuit pour enfants et étudiants.

Cinéma itinérant en avril

Alceste à bicyclette: Au sommet de sa carrière d'acteur, Serge Tanneur a quitté une fois pour toutes le monde du spectacle. Trois ans plus tard, Gauthier Valence, un acteur de télévision adulé des foules, débarque sur l'île. Il vient retrouver Serge pour lui proposer de jouer «Le Misanthrope» de Molière
Le samedi 27 avril 2013 à 20h30 au foyer de Gajan.

Prix d'entrée cinéma: 4 € pour tous

Journée Info Vacances 2013

La journée info vacances 2013 aura lieu le mercredi 10 avril de 13 h à 17 h dans le parc municipal Barral (face au collège), à St Génies de Malgoirès.

L'idée de cette journée est d'informer sur l'offre de loisirs locale mais aussi sur les possibilités de départs en famille, quelle que soit sa situation.

La CAF et la MSA seront présents pour informer les ayants droits des différentes aides et accompagnement pour les vacances.

Le relais emploi intercommunal fournira des informations sur les jobs saisonniers.

La ludothèque sera présente pour que grands et petits puissent passer un moment convivial tout en prenant contact auprès des différents intervenants.

Les jeunes de l'espace jeunesse proposeront des collations pour tous, et qui permettront de financer leurs activités.

Contact: Isabelle Payen 0466 630080 / 06 12 53 13 61
relaisemploi@leinsgardonnenque.fr

Une championne de Rock à Moulézan

Noémie De Roland (Mas de Pian) a 15 ans et participe régulièrement à des concours de danse Rock au sein du « Rocking Club » de Ribaute les Tavernes.
Cette année, dans sa catégorie, elle a participé à des concours régionaux et a terminé première à Alès , première à Toulon, première à Avignon, troisième à Saint-Etienne… Bonne chance Noémie pour les prochains concours notamment le championnat de France pour lequel elle est qualifiée et merci de représenter aussi brillament notre village.

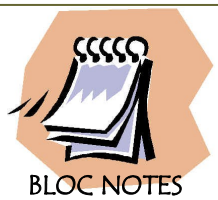

✓Journée Pro-Confort pour le **club du 3ème âge** au foyer le mercredi 10 avril.

✓Dates du prochain passage de la société OCEAN dans le village pour le nettoyage et le **lavage des rues** (le matin): Vendredi 12 avril**. Eviter de stationner le long des rues du village et privilégier les parkings. Merci**.

✓Séance d'information aux **gestes élémentaires de survie** vendredi 12 avril à 14h00 au foyer (organisée par le club du 3ème âge)

✓Le **livre photo communautaire** est disponible à la vente au prix unitaire de 10 €uros. Un exemplaire est en démonstration à la mairie. Passez le feuilleter et faire votre commande.

✓Journée **Info Vacances** le mercredi 10 avril à St-Génies (voir ci-contre)

✓Inscriptions pour les **vacances de printemps** 3/5 ans; 6/11 ans et 12/17 ans à partir du 12 avril.
Espace Jeunes. 4 rue Diderot. 30190 Saint Geniès de Malgoirès
04 66 63 01 11 / 06 34 52 40 91 leinsgardonnenque@francas30.org

✓**Marché aux fleurs** de l'Association des Parents d'Élèves le dimanche 14 avril au centre du village. C'est le moment de fleurir les jardins! L'après-midi Concours de pétanque pour petits et grands.

✓**Journée taurine** de l'association Loisirs-Boules-Animations le dimanche 28 avril. Celle du Café de la Poste a lieu samedi 13 avril.

✓**Fête de la vigne et du vin** le samedi 4 mai organisée par « Les coteaux de la Courme » (Voir ci-dessous).

✓**Rando VTT de la Communauté de Communes** le 19 mai… Commencez à vous entrainer!

Coupe de France de pétanque

MOULEZAN-CLARENSAC: 17-14
L'équipe de pétanque de Moulézan composée de:
MARCON Sabine - COMBARNOUS Robert - DETREZ Michel - PALPACUER Jean-Michel - VAYSETTE Guy - MARCON Gilbert.
a battu son homologue de Clarensac lors de la dernière confrontation, dans le cadre du championnat de France. Elle a remporté 3 tête à tête sur 6, 2 doublettes sur 3, 1 triplette sur 2.
Notre équipe a été très bien reçue par celle de Clarensac qui leur a offert le repas de midi.
Bonne chance pour le second tour !

Fête de la Vigne et du Vin

Elle aura lieu **samedi 4 mai 2013 à la Manade Vidal à Sérignac.** 11h00: Ferrade; 12h00 Abrivado; Apéritif; 13h00: Repas (16€/personne-8€/enfant moins de 10 ans)-Plat principal: Paëlla.
16h00: Abrivado.
Organisée par les vignerons des coteaux de la Courme.

Énigme du mois (facile): J'ai 192 poule. Poule ne prend pas de 's' pourquoi ?
La première personne qui viendra donner la réponse à la mairie recevra un cadeau . Pas de réponse par téléphone ou mail.
Réponse de l'énigme de mars: Comment fait-on aboyer un chat? On lui donne de l'eau… Il la boit (Il aboie).

Le budget primitif 2013 (Voté le 3 avril 2013)

• **QUELQUES RAPPELS:** Le budget de la commune comporte deux plans comptables: M14 qui concerne la gestion de la commune et M49 qui concerne l'assainissement. Ces deux budgets n'ont aucun rapport entre eux.

Deux sections dans chaque budget:

▶**Section de fonctionnement :** Elle décrit toutes les opérations courantes, c'est à dire celles qui se rapportent à l'exploitation des services communaux. C'est l'acquisition d'un bien ou d'un service qui est détruit au moment où il est utilisé. Exemple : Rémunération du personnel, fournitures, entretient, remboursement des dettes. En somme, se sont des charges obligatoires.

▶**Sections d'investissement :** Elle concerne les opérations qui améliorent le patrimoine de la commune. C'est aussi la création de capital fixe. Exemple : Acquisition de biens durables et travaux de construction de bâtiments.

Le budget de la commune est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre par le conseil municipal.

• **TAUX D'IMPÔTS LOCAUX:** Cette année encore, les taux des impôts locaux **ne changent pas**.

Taxe d'habitation: 9,77 (Moyenne cantons St-Mamert et St Chaptes: 10,96). **Taxe Foncier bâti: 13,42** (Moyenne cantons St-Mamert et St Chaptes: 15,95). **Taxe Foncier non bâti: 40** (Moyenne cantons St-Mamert et St Chaptes: 58,47).

• **BUDGET M14: 565 527 €**

Excédent de clôture 2012: +80 046,48 € ⟹ 61 430 € affectés en recette de fonctionnement et 18 595,98 € affectés en recette d'investissement sur le budget 2013.

Fonctionnement Dépenses 351 362 €		
011	Charges à caractère général	73 060.00 €
012	Charges de personnels	144 800.00 €
065	Autres charges (Indemnités-Syndicats-Intercom.)	85 200.00 €
066	Intérêts des emprunts	27 700.00 €
022	Dépenses imprévues	1 500.00 €
042	Amortissements	8 500.00 €
023	Virement à l'investissement	10 496.00 €
014	Atténuation de produits	306.00 €

Fonctionnement Recettes 351 362 €		
013	Atténuation de charges (CAE, maladie...)	7 000.00 €
073	Impôts-Taxes	148 486.00 €
074	Dotations	95 200.00 €
075	Autres produits de gestion (Loyers)	18 546.00 €
070	Produits divers (APC)	12 664.00 €
077	Produits exceptionnels	1 000.00 €
002	Résultat d'exploitation reporté	61 430.00 €
076	Produits financiers	7 236.00 €

Investissement Dépenses 214 165 €		
001	Solde d'exécution reporté	18 596.00 €
020	Dépenses imprévues	3 000.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	53 300.00 €
20	Immobilisations incorporelles	2 300.00 €
21	Immobilisations corporelles	136 969.00 €

Investissement Recettes 214 165 €		
021	Virement de la section d'exploitation	10 496.00 €
073	Produits des cessions d'immobilisation	1 500,00 €
040	Transfert entre sections	8 500.00 €
10	Dotations	106 943.00 €
13	Subvention d'investissement	69 500.00 €
27	Autres immobilisations financières	17 226.00 €

• **BUDGET M49: 1 604 436 €**

Excédent de clôture 2012: +45 050.00 € ⟹ affectés en recette de d'investissement sur le budget 2013.

Investissement Dépenses 96 028 €		
011	Charges à caractère général	19 800.00 €
020	Dépenses imprévues	1 500.00 €
023	Virement à l'investissement	32 255.00 €
042	Transfert entre sections	20 973.00 €
66	Charges financières	20 500.00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000.00 €

Investissement Recettes 96 028 €		
002	Résultat d'exploitation reporté	44 523.00 €
042	Transfert entre sections	6 305.00 €
070	Vente de produits, prestation de services	45 200.00 €

Investissement Dépenses 1 038 909 €		
020	Dépenses imprévues	5 000.00 €
040	Transfert entre sections	6 305.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	64 500.00 €
21	Immobilisations corporelles	123 104.00 €
21	Immobilisations en cours (Station d'épuration)	840 000.00 €

Investissement Recettes 1 038 909 €		
001	Excédent reporté	527.00 €
021	Virement de la section d'exploitation	32 255.00 €
040	Transfert entre sections	20 973.00 €
10	Dotations	45 154.00 €
13	Subvention d'investissement	526 500.00 €
27	Emprunt	413 500.00 €

✓ Pardon pour ces tableaux un peu austères, mais parler de budget c'est parler surtout …….de chiffres !

Annuaire, renseignements utiles

Mairie	04 66 77 87 94
Poste Moulézan	04 66 77 66 21
Poste Lédignan	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
Électricien Y. Layez	06 71 56 89 24
Maçon A. Malek	06 68 66 68 25
Plombier Petit	06 61 94 05 09
École Moulézan	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénezet	04 66 56 58 30 Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes Lens-Gardonnenque	04 66 63 00 80
Pompiers	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29
Crèches-Halte Garderies	
St Génies	04 66 81 62 55
Parignargues	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
Garderie Moulézan	**04 66 53 07 21**
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons	04 91 75 25 25
Météo France (Gard)	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40

Mairie:
Ouverture au public: Lundi de 09h à 12h et14h à 18h - Mardi de 9h à 12h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h
Le maire est présent en mairie ces jours là, et le jeudi de 14h à 18h.
Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie)

Bibliothèque:
Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

Déchetterie:
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:
Lundi: 08h00-10h30 / Mardi:09h30-12h00
Mercredi: 08h00-10h30 / Jeudi: 09h30-12h00
Vendredi: 08h00-10h30 / Samedi: 08h00-11h30

Le prochain ramassage des encombrants par les cantonniers aura lieu **le jeudi 2 mai 2013**. Déposez les devant votre habitation **avant 8h00**.
Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Lingettes: Encore trop de lingettes sont retirées chaque jour du collecteur des eaux usées. Elles détériorent les pompes et entravent le bon fonctionnement de la station d'épuration. **LES LINGETTES DE NETTOYAGE, AUSSI PRATIQUES SOIENT-ELLES, NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉES DANS LES WC**. Merci pour votre collaboration.

Si vous constatez un problème dans votre quartier n'hésitez pas et ne tardez pas à prévenir la mairie qui s'efforcera d'y remédier le plus rapidement possible:
Sac poubelle non ramassé, réseaux détériorés, éclairage public défectueux, chien ou chat errant, etc...

⇨**Fiche navette propriétaire:** Les propriétaires de maisons ou d'appartements en location doivent remplir une fiche navette qui informe la mairie des mouvements de leurs locataires . Pensez à les réclamer au secrétariat de mairie et … à les remplir.

⇨**Recensement:** Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons, doivent se faire recenser à la mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Venir à la mairie avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et le livret de famille

Petites annonces Moulézan

✓Vends chiots Coker Spaniel. Tph: 04 66 93 64 35 ou 06 77 78 13 19.
✓A louer appartement rénové. Cuisine-Séjour-2 chambres-Douche-WC. Tph: 06 33 26 59 13

Un container collecteur de vêtements et de chaussures usagés est à votre disposition sur le parking de la mairie près de la crèche. Il suffit de les rassembler dans un grand sac en plastique. Ils seront recyclés.

Vous pouvez rapporter à la mairie:
Piles usagées, ampoules usagées, vieilles radiographies,...etc. Les agents communaux les amèneront à la déchetterie pour vous.

Le centre du village est en zone 30. Pensez-y !

Ce bulletin est aussi le votre. Les personnes qui désirent faire paraître un article ou être insérées dans l'annuaire peuvent le soumettre à la mairie avant la fin de chaque mois.